

Réunion du 4 mars 1988.

Le quatre mars mil neuf cent quatre vingt huit, à quinze heures, le conseil Muni s'est, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Guy Chivaud, maire. La séance a été publique.

Date de convocation: 26 février 1988.

Présents: M. Chivaud, Joseph, Viollet, Bouderon, Bourreau, Darmaud, Phelippeau, Maigne.

Absents: Mrs. Gouedo, Allery, Gourvicau.
Procuration est donnée à M. Joseph Richard par M. Allery Francis pour agir en son nom.

Servants de séance: M. Bourreau Bernard.

26 Budget Primitif 1988

Section de Fonctionnement:

Montant des recettes. 253 351 F

Montant des dépenses. 253 351 F, dont
58 133 F portés au compte 669, dépenses imprevues.

Section d'Investissement:

Montant des recettes. 87 40 F

Dépenses: 1333 F de remboursements d'emprunts
et 7407 F pour des travaux de bâtiments, donc au
total: → 87 40 F.

OBJET	DÉLIBÉRATION (et une abstention)
27. <u>Implantation Salle des Fêtes.</u>	<p>Le Conseil Municipal, à une majorité de 4 voix contre 3, décide d'implanter la salle préfabriquée achetée à la commune de Villebois Bavallette en suivant les plans du permis de construire obtenu le 30 septembre 1987.</p> <p>M. Bayle sera contacté par M. le Maire et chargé des travaux, les prestations offertes par son devis s'étant révélées, après étude, les plus intéressantes.</p> <p>M. le Maire se renseignera auprès du Conseil Général sur la possibilité d'obtenir une subvention.</p>
28. <u>Postes d'Abonnement Public.</u> Publié le 23/3/88	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de supprimer le poste d'abonnement public de Rozet n° app. d. 45-23-03-27 détenu par M^r Guy Magne, ainsi que celui des Roudiers n° app. d. 45-23-03-29 détenu par M^r Mazière Alban Robert.</p> <p>Fait et délibéré le jour mois et an susdits. Ont signé les membres présents.</p> <p><i>(Signatures)</i></p> <p>Magne</p> <p>Pour M^r Allary, vote du Budget primitif</p>